

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département des Pyrénées-Atlantiques



compas

Juin 2024

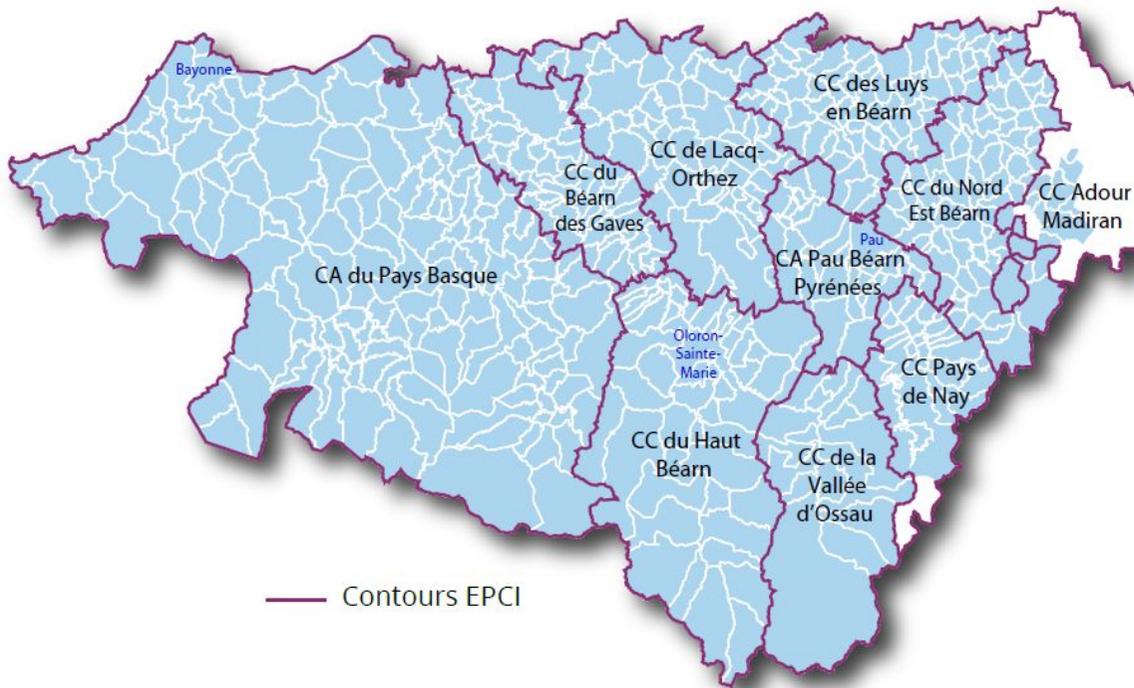
Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	18
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	26
Conclusion	33
Annexes	37



Les Pyrénées-Atlantiques

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Pyrénées-Atlantiques compte au dernier recensement 693 027 habitants contre 670 032 habitants au recensement 2015.

Cette croissance de population s'explique par un solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, qui vient compenser un solde naturel en baisse, lié au vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 31% des habitants. L'isolement résidentiel progresse avec 27% des 60-74 ans vivent seuls contre 24% au précédent recensement.

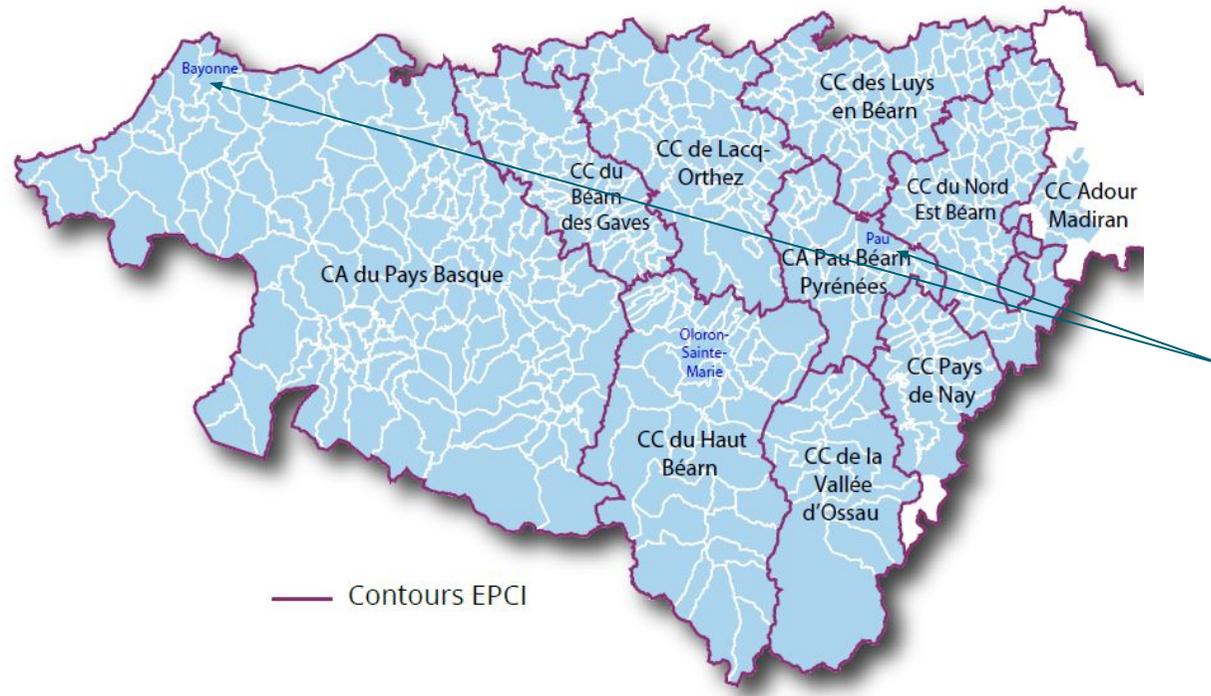
Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, **le taux de pauvreté (seuil à 60% du niveau de vie médian) est de 13%**, il est de 22% à Pau, 17% à Bayonne et de 10% à Anglet.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 16% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

Les Pyrénées-Atlantiques

Source : Limites administratives IGN, 2022



Le département des Pyrénées-Atlantiques compte **4 quartiers prioritaires** qui se situent **dans 2 communes**.

Ces quartiers prioritaires sont :

- Hauts de Sainte-Croix - Mounédé (Bayonne),
- Maubec - Citadelle (Bayonne),
- Ousse des Bois - Berlioz - Le Laü (Pau),
- Saragosse (Pau).

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidiens. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffectation des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, édition 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémedecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseiller numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

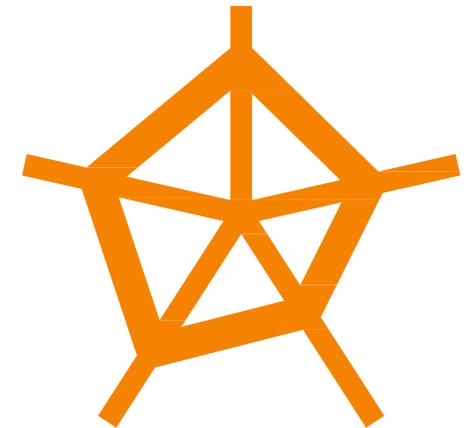
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique ?



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?

p.10

Baromètre de l'indice de fragilité numérique

p.12

QP du département

p.17

Les typologies des communes du département

p.18

Les réponses aux fragilités repérées

p.26

Conclusion

p.33

Annexes

p.37

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

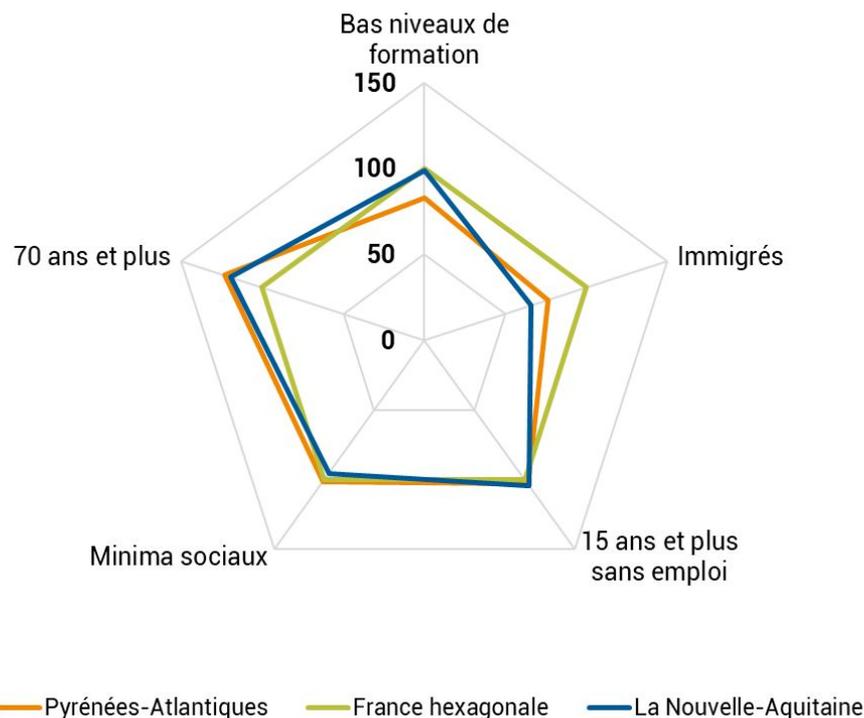
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



L'indice de rupture numérique est de 13 pour les Pyrénées-Atlantiques contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale et légèrement défavorable par rapport à la Nouvelle-Aquitaine.

Deux indicateurs de l'indice de fragilité potentielle vis-à-vis du numérique ressortent légèrement :

- La part des 70 ans et plus dans la population: 16,6% dans le département contre 13,5% en France hexagonale,
- La part des bénéficiaires des minima sociaux : 9,3% contre 8,8% dans la région.

Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale des Pyrénées-Atlantiques est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Dans les Pyrénées Atlantiques, les fragilités potentielles face au numérique sont le fait d'une part assez importante des personnes âgées et des bénéficiaires de minima sociaux.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

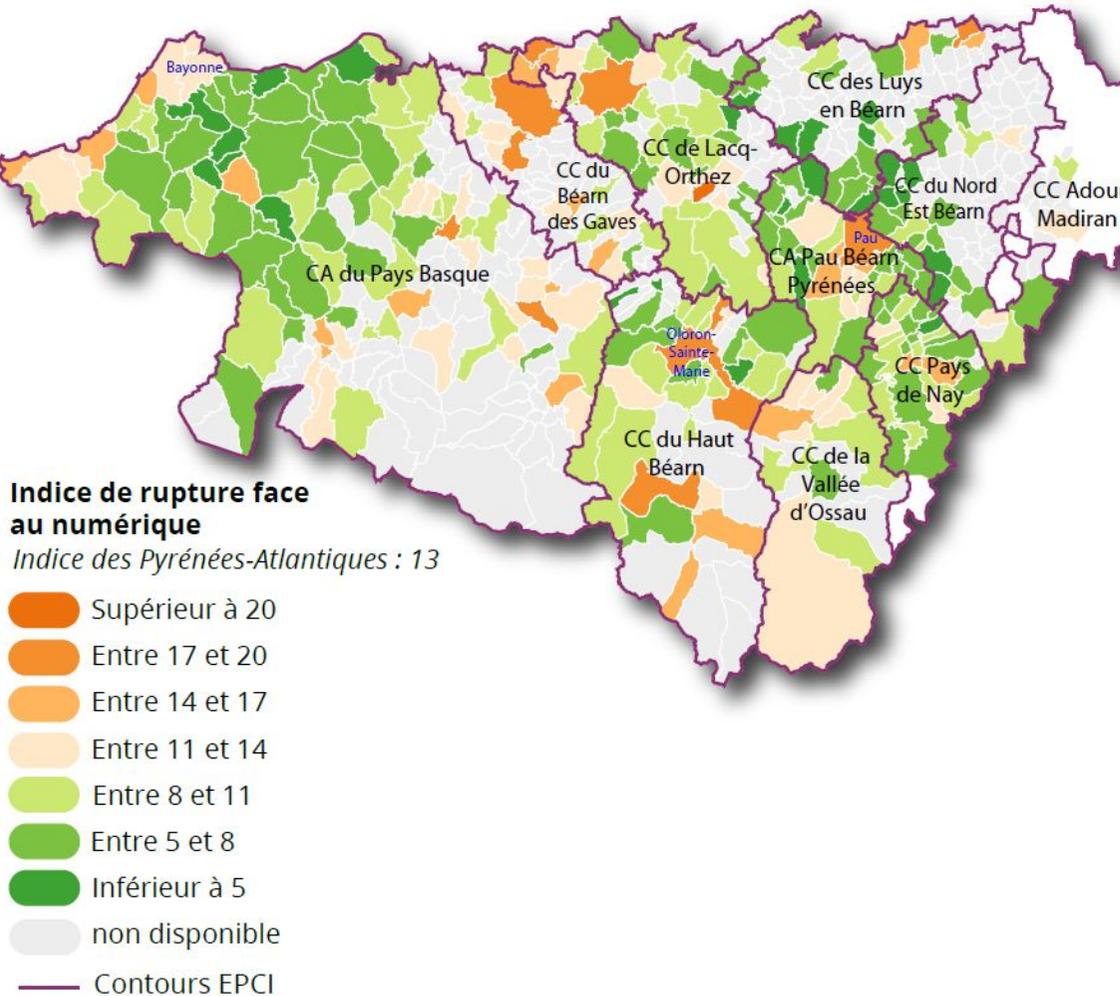
Dans le contexte de la Pyrénées-Atlantiques, et compte tenu de cet indice, le territoire se caractérise par **une fragilité potentielle face au numérique diffuse** et parfois **concentrée dans les zones urbaines**.

Il convient cependant de noter que le nombre important de petites communes, souvent rurales, ne permet pas de calculer un indice de fragilité potentielle face au numérique faute de données disponibles. Si la fragilité n'y est pas objectivée par ce biais, cela ne signifie pas qu'elle n'existe pas. C'est par la mobilisation du point de vue des acteurs que celle-ci pourra être caractérisée.

Indice de rupture numérique des Pyrénées-Atlantiques: une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Le département est marqué par la présence diffuse de communes présentant des fragilités parfois élevées aux côtés de communes peu fragiles.

C'est ainsi le cas de certaines communes de la CC du Béarn des Gaves, certaines communes du Haut Béarn, de la CA Pau Béarn Pyrénées ou de la CA du Pays Basque. Une partie de ces communes connaissent des indices de fragilité aux valeurs élevées.

A l'inverse, de nombreuses autres communes des EPCI du département rencontrent peu de fragilités potentielles face au numérique, avec des indices parfois très inférieurs à la moyenne.

Indice de rupture numérique des Pyrénées-Atlantiques: une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI des Pyrénées-Atlantiques

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC de Lacq-Orthez	12	10 385	25,5	3 378	6,4	23 010	52,4	1 996	8,4	9 159	17,4
CA du Pays Basque	13	52 781	21,2	24 882	7,8	139 646	51,4	13 042	8,4	54 865	17,2
CC des Luys en Béarn	7	4 019	18,8	1 114	3,9	10 663	45,4	677	5,7	3 925	13,6
CA Pau Béarn Pyrénées	15	25 489	21,0	17 106	10,5	74 193	53,5	10 251	12,4	25 618	15,8
CC du Haut Béarn	13	6 209	24,2	1 669	5,2	14 585	53,0	1 576	10,4	5 677	17,7
CC du Béarn des Gaves	13	3 956	28,2	946	5,4	8 511	56,8	729	9,2	3 419	19,6
CC du Nord Est Béarn	7	4 774	18,5	1 629	4,7	13 085	46,6	751	5,3	4 805	13,9
CC Adour Madiran	13	5 335	27,9	1 121	4,7	11 411	55,8	1 040	9,7	4 340	18,1
CC de la Vallée d'Ossau	11	1 822	23,3	374	3,9	4 266	50,8	341	7,4	1 894	19,5
CC Pays de Nay	8	4 416	20,4	1 258	4,4	11 195	46,9	1 019	8,4	4 219	14,6
Les Pyrénées-Atlantiques	13	114 141	21,6	52 409	7,6	299 828	51,5	30 477	9,3	113 876	16,6
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle des Pyrénées-Atlantiques

Valeur proche de celle des Pyrénées-Atlantiques

Valeur supérieure à celle des Pyrénées-Atlantiques

- La **CA Pau Béarn Pyrénées** connaît un indice de fragilité important, semblable à l'échelle nationale. Dans cette intercommunalité, **trois critères de l'indice de fragilité sont surreprésentés** : la part des immigrés dans la population, la part des personnes sans emploi ainsi que la part des ménages bénéficiaires des minima sociaux.
- Enfin, si par rapport à l'échelle régionale, la part des seniors ne fait pas l'objet d'une surreprésentation, cela cache des disparités. En effet, **la part des 70 ans est supérieur à l'échelle départementale dans 6 intercommunalités**. Elle est très surreprésentée dans la CC du Béarn des Gaves et la CC de la Vallée d'Ossau.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un **focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.**

Dans les **Pyrénées-Atlantiques, les 4 QPV se répartissent dans 2 communes.**

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires des Pyrénées-Atlantiques

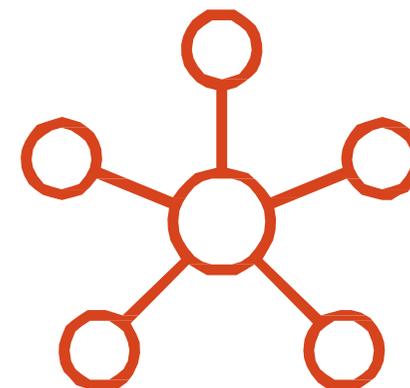
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Bayonne - Maubec - Citadelle	14	553	22,6	323	10,6	1 143	43,4	285	16,9	350	11,4
QP Bayonne - Hauts de Sainte-Croix - Mounédé	21	875	37,8	802	24,9	1 476	57,8	355	23,6	372	11,5
QP Pau - Saragosse	21	2 755	29,7	2 376	18,4	6 934	62,9	1 316	17,9	2 480	19,2
QP Pau - Ousse des Bois - Berlioz - Le Laü	19	1 746	31,7	1 747	22,9	3 598	57,9	421	11,0	1 090	14,3
Les Pyrénées-Atlantiques	13	114 141	21,6	52 409	7,6	299 828	51,5	30 477	9,3	113 876	16,6
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle des Pyrénées-Atlantiques
Valeur proche de celle des Pyrénées-Atlantiques
Valeur supérieure à celle des Pyrénées-Atlantiques

- **Tous les QPV**, à l'exception du quartier Citadelle **présentent des indices de fragilité numériques très supérieurs** à l'indice départemental.
- Dans le **quartier Saragosse**, **tous les critères** liés à la fragilité numérique potentielle **sont surreprésentés**. C'est le quartier présentant le plus de fragilités potentielles avec le quartier Hauts de Sainte-Croix qui accueille également de nombreux profils d'habitants exposés à la fragilité numérique.
- Enfin, le **quartier Citadelle** présente quant à lui un **profil spécifique**. En effet, si les bénéficiaires des minima sociaux y sont surreprésentés, les personnes sans emploi et les seniors sont quant à eux sous représentés par rapport aux tendances départementales.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

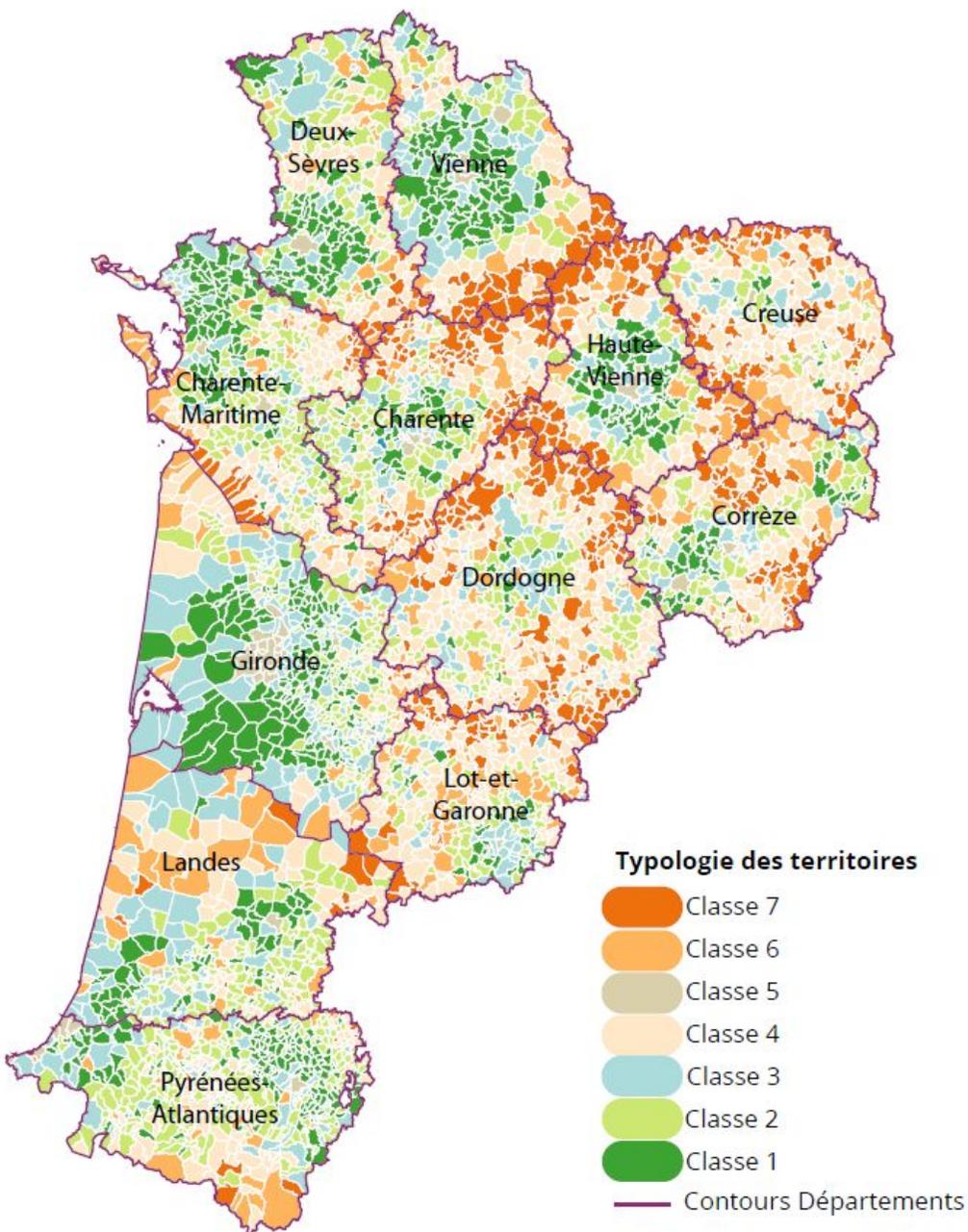
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées Atlantiques.**

Le département des Pyrénées-Atlantiques voit toutefois coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

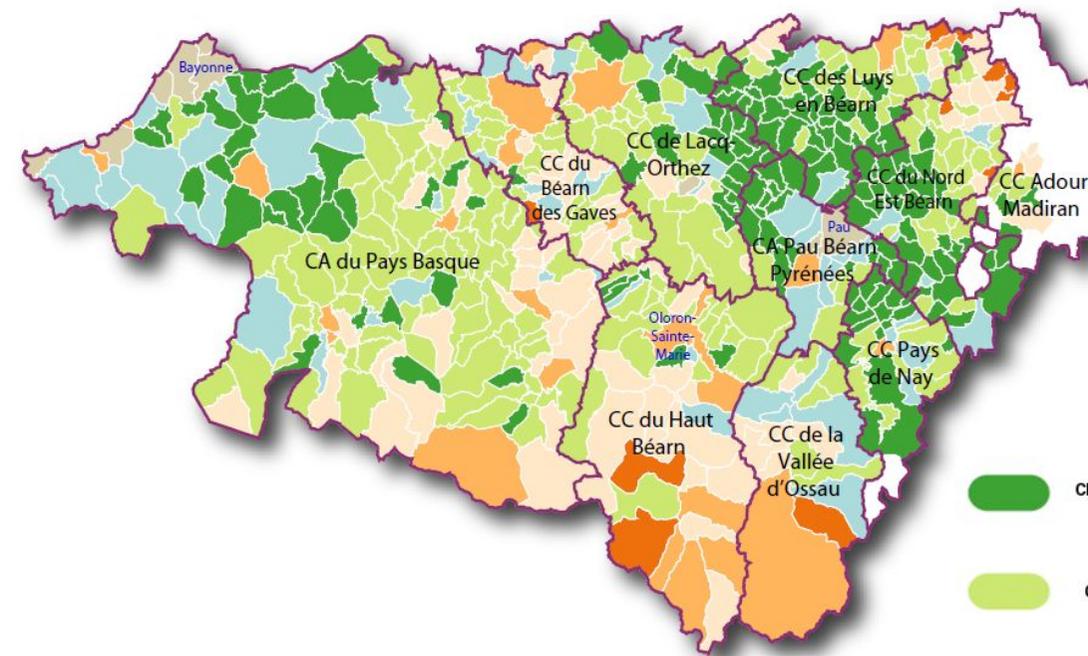
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Les Pyrénées-Atlantiques

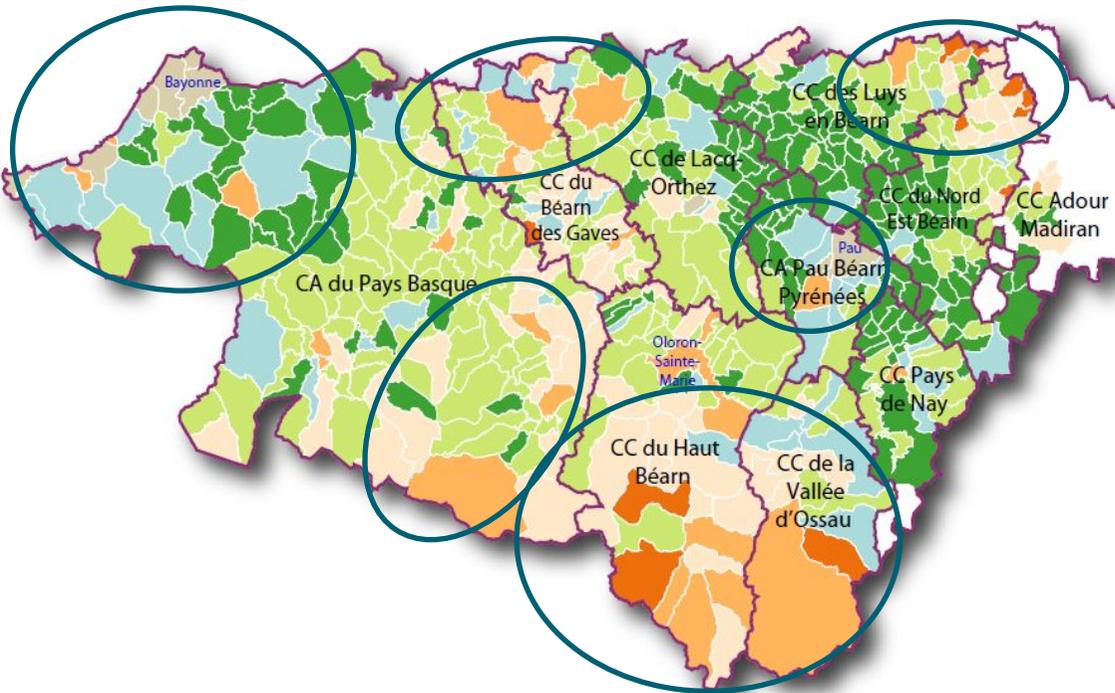
Typologie des communes des Pyrénées-Atlantiques en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

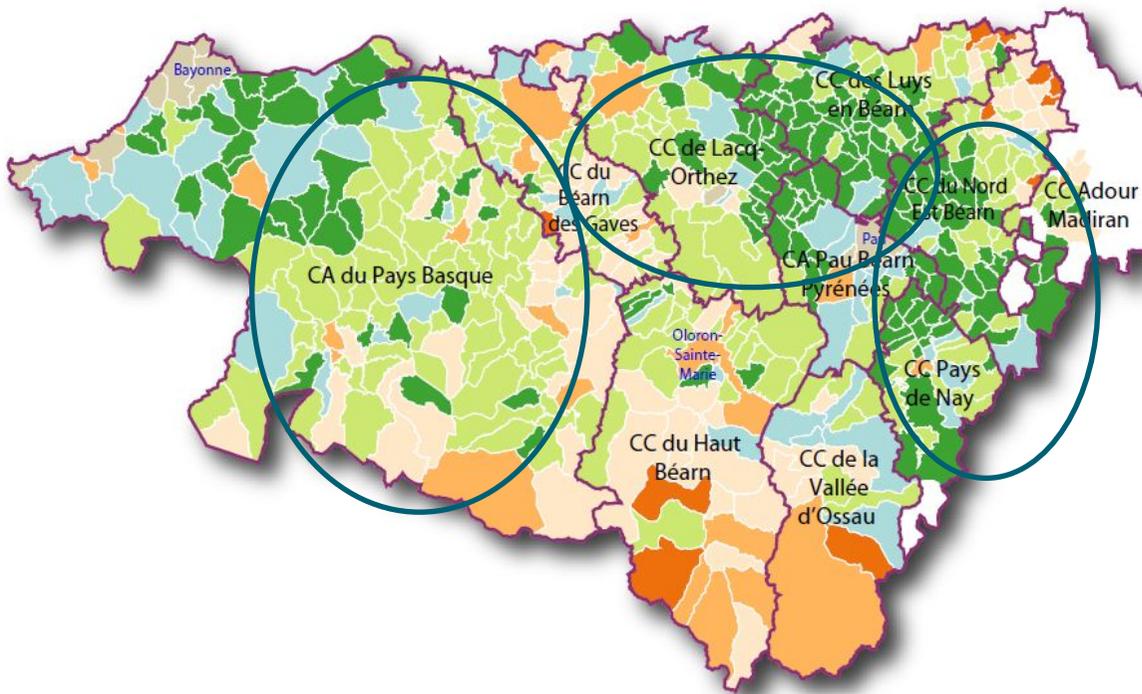
Groupe 1 - Les communes connaissant des fragilités potentielles face au numérique importantes



Les territoires connaissant des **fragilités potentielles importantes** sont dispersés à travers le département. On y retrouve :

1. **Des communes où les fragilités sont les plus fortes et qui connaissent une surreprésentation des critères de fragilités (groupes 5 à 7 – marron et orange).** Il s'agit souvent de communes urbaines concentrant un grand nombre de services et d'emploi et qui accueillent à ce titre des populations très diverses comme à Bayonne ou Pau. On retrouve également des communes au sud de la CC du Haut Béarn et de la CC de la Vallée d'Ossau ou au nord de la CC du Béarn des Gaves.
2. **Des communes aux fragilités plus modérées et liées à la présence de publics spécifiques (classes 3 et 4 – bleu et beige),** notamment de seniors, des personnes sans emploi, des monoparents ou encore des bénéficiaires des minima sociaux). Il s'agit d'une grande partie des communes de la moitié nord de la CC du Haut Béarn, CC de la Vallée d'Ossau et de la CC du Nord Est Béarn ; de communes au nord et au sud de la CA du Pays Basque mais également de la CC Pau Béarn Pyrénées autour de Pau.

Groupe 2 - Les communes présentant peu de risques de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique



Cette partie du territoire est constituée de communes ayant **peu de populations à risques** vis-à-vis du numérique.

Les communes sont composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (**en vert –classe 1**). **Leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique.** Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n’existent pas, mais simplement qu’elles sont a priori moins importantes qu’ailleurs.

Il s’agit notamment des communes situées au centre de la CA du Pays Basque mais également de la majeure partie des communes de la CC de Lacq-Orthez, de la CC des Luys en Béarn, de la CC du Nord Est de Béarn et de la CC Pays de Nay.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

200 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais **dans les Pyrénées-Atlantiques. Cela représente 3 lieux pour 10 000 habitants** contre **5 lieux pour 10 000 en Nouvelle-Aquitaine.**

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

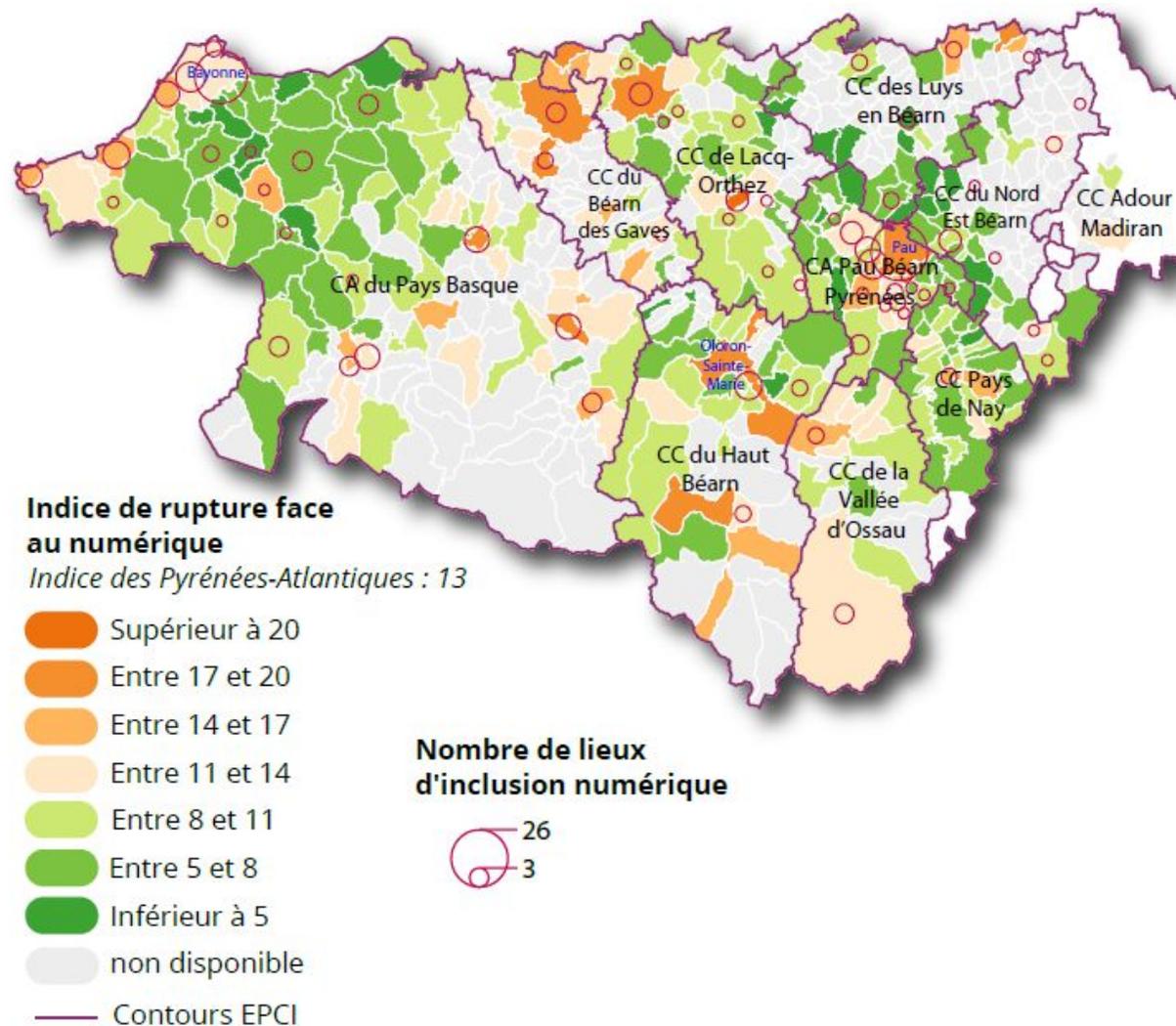
Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre que, comme partout en France, **les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines ou denses du département.**

Elle est ainsi plus importante dans les centralités du département telles que Pau, Bayonne et Oloron-Sainte-Marie.

Cette carte de localisation globale de l'offre permet de souligner que :

- 1. Les secteurs très exposés aux fragilités potentielles au regard de leur population disposent d'une offre plutôt en adéquation avec les besoins potentiels.** Au-delà des agglomérations du département, cela s'observe sur des communes telles que Salies-de-Béarn, Orthez, Laruns ou Saint-Jean-de-Luz.
- 2. Toutefois, certains secteurs connaissant des fragilités numériques potentielles plutôt importantes sont marquées par une offre peu dense** (hors offre itinérante). C'est le cas notamment de la CA du Haut de Béarn et de la CC de la Vallée d'Ossau.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

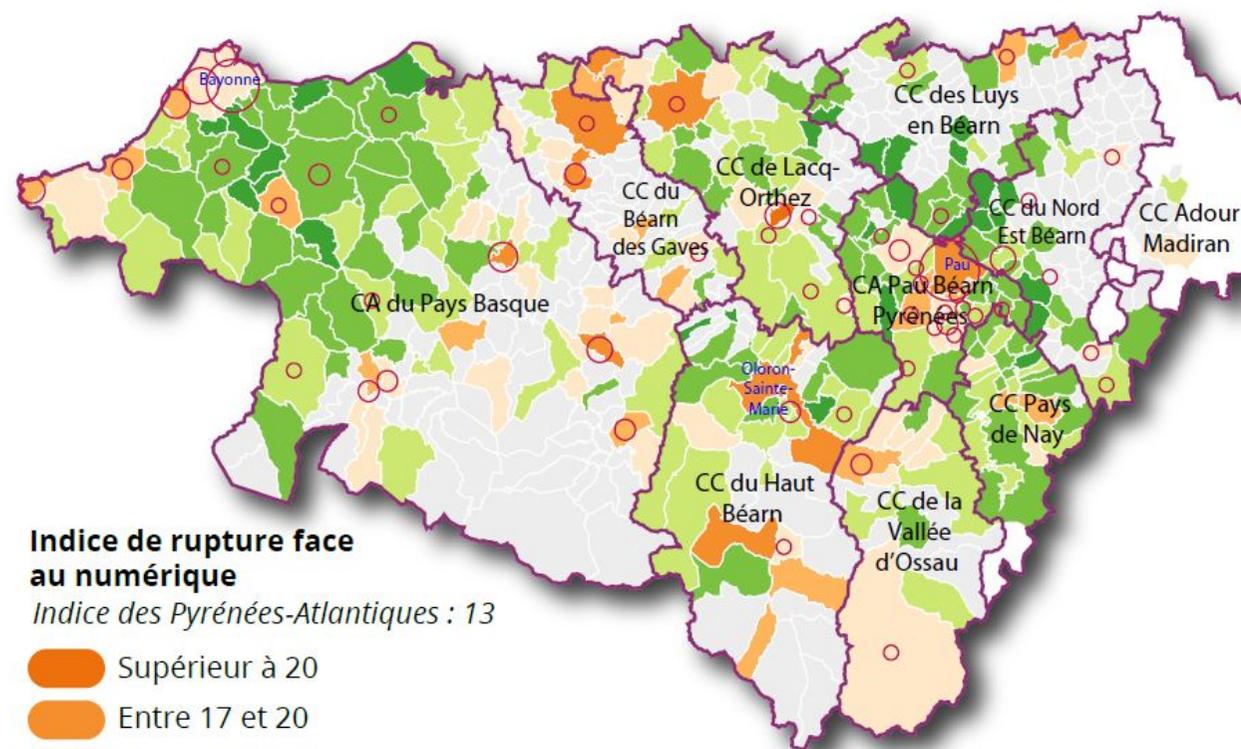
Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour **gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.**

Cette cartographie révèle une **bonne adéquation de l'offre par rapport aux besoins potentiels :**

1. Une partie des **communes en fragilité potentielle disposent d'une offre** de formation à l'outil numérique.
2. Cette offre reste néanmoins **peu voire pas présente** dans certains territoires créant des **zones blanches** comme dans la CC Pays de Nay.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

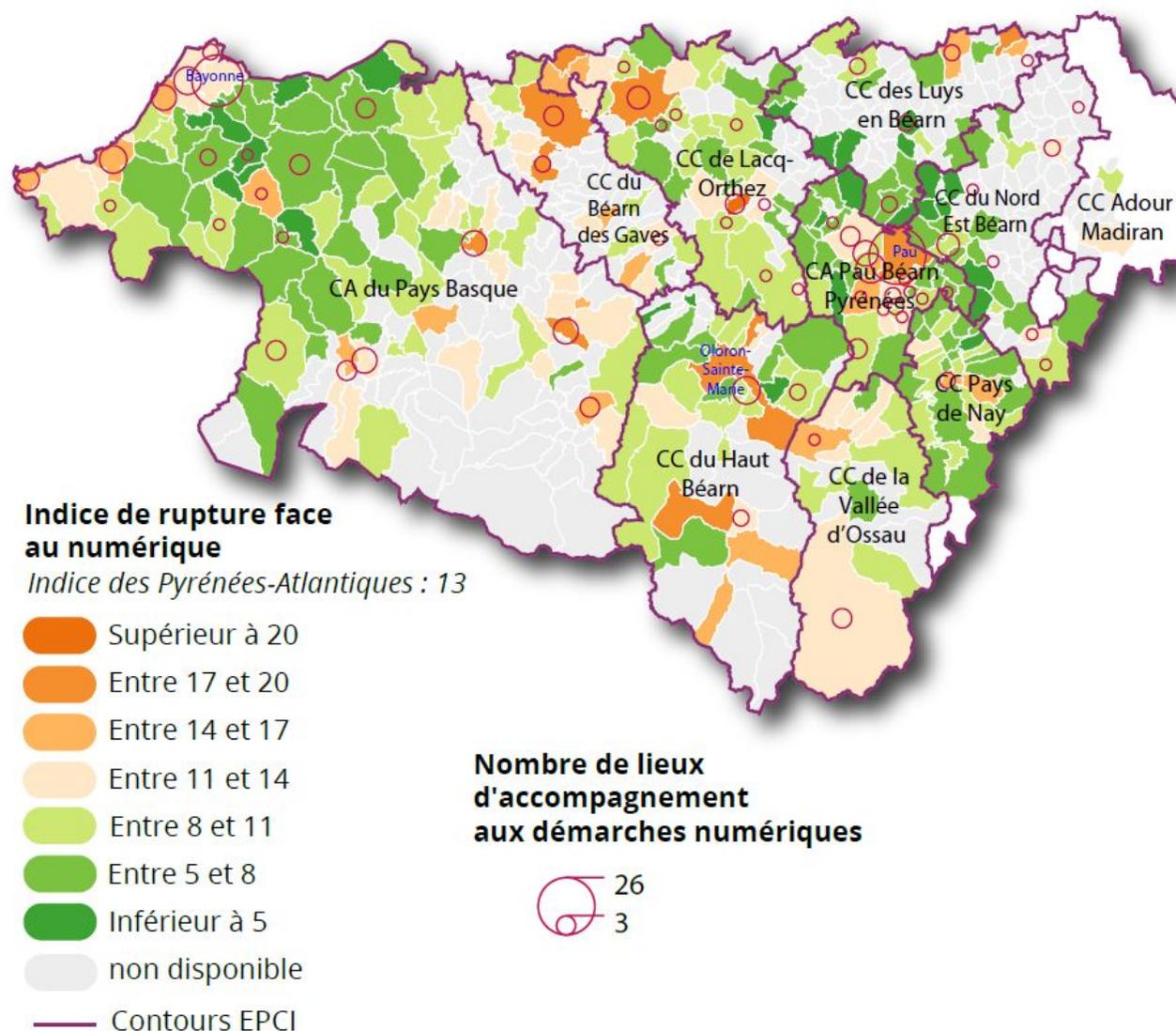
Accompagnement aux démarches numériques :

- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le **besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.**

Cette carte nous montre que :

1. Cette offre est **plus importante** mais également **mieux répartie** sur le département.
2. Comme observé pour l'offre de formations aux outils numériques, elle reste **plus importante dans les zones les plus touchées par la fragilité numérique potentielle**, ce qui permet de répondre aux besoins de la population, notamment dans les grands centres urbains.



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

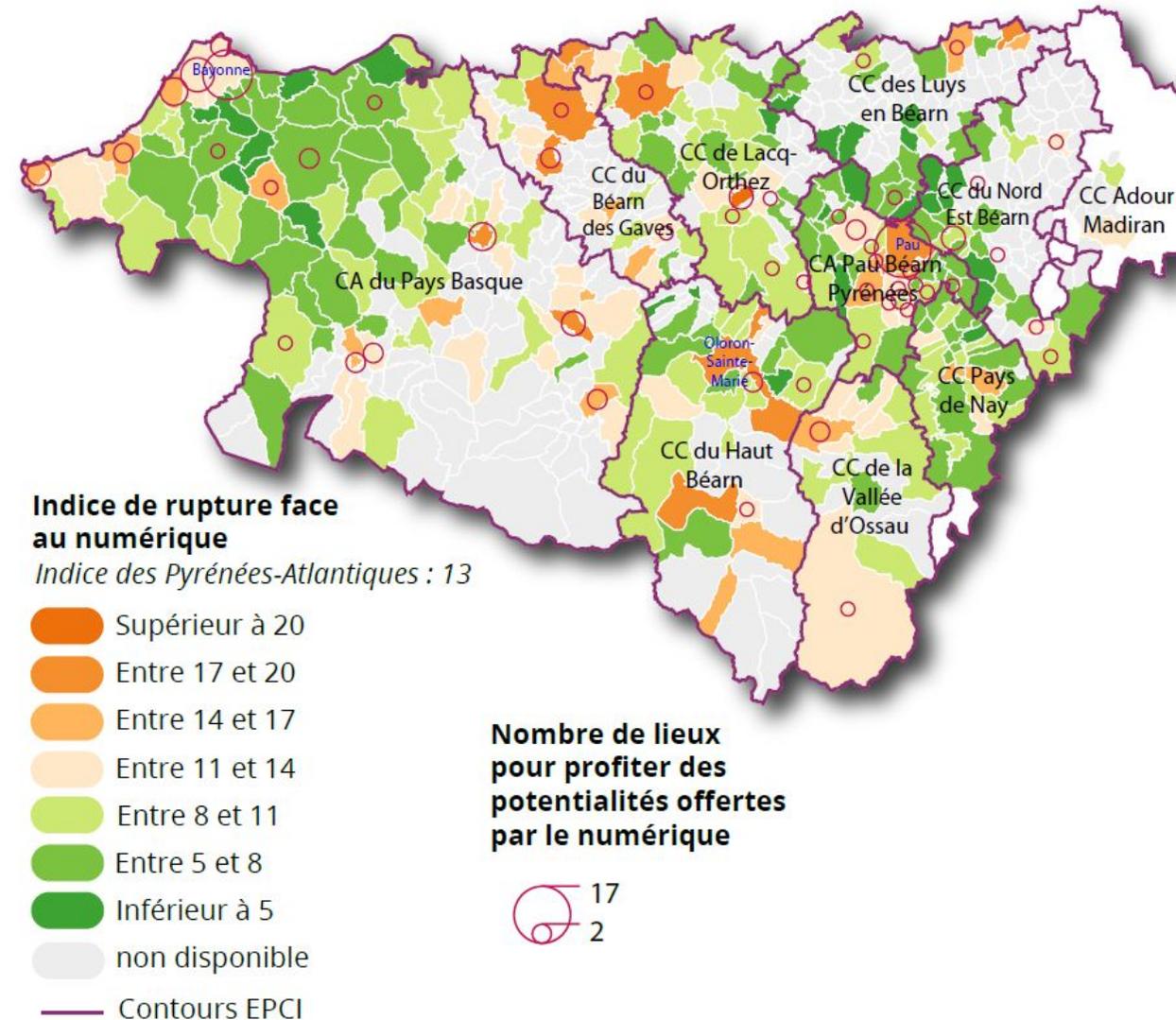
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, il est également un vecteur majeur de **l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information**. Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui **un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine**.

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

La présence des lieux ressources correspond aux territoires où les risques de fragilité sont les plus élevés.

On observe une meilleure polyvalence qu'au niveau régional quant au portage de cette offre. En effet, une structure peut proposer plusieurs offres de médiation numérique.



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC de Lacq-Orthez	52909	12	16	3	8	50,0	15	93,8	8	50,0
CA du Pays Basque	321963	13	84	3	50	59,5	81	96,4	49	58,3
CC des Luys en Béarn	29061	7	9	3	3	33,3	9	100,0	3	33,3
CA Pau Béarn Pyrénées	164785	15	57	3	33	57,9	56	98,2	33	57,9
CC du Haut Béarn	32007	13	10	3	4	40,0	10	100,0	4	40,0
CC du Béarn des Gaves	17413	13	6	3	4	66,7	6	100,0	4	66,7
CC du Nord Est Béarn	34658	7	11	3	8	72,7	11	100,0	8	72,7
CC de la Vallée d'Ossau	9695	11	5	5	3	60,0	4	80,0	3	60,0
CC Pays de Nay	28841	8	2	1	0	0,0	2	100,0	0	0,0
Les Pyrénées-Atlantiques	693027	13	200	3	113	56,5	194	97,0	112	56,0
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle des Pyrénées-Atlantiques

Valeur proche de celle des Pyrénées-Atlantiques

Valeur supérieure à celle des Pyrénées-Atlantiques

Note de lecture: 50% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC de Lacq-Orthez développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 94% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- En proportion de sa population, les **Pyrénées-Atlantiques sont légèrement moins dotées** en offre d'accompagnement qu'à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine (3 lieux contre 5 pour 10 000 habitants).
- L'analyse de la répartition par type d'offre montre que **l'offre d'accompagnement aux démarches est la plus présente** sur le département et qu'elle est **répartie sur l'ensemble des EPCI**.
- L'offre de **formations à l'outil numérique et aux potentialités** sont **sous-représentées** dans 4 EPCI dont 2 ayant un indice de rupture face au numérique plutôt élevé : la CC de Lacq-Orthez et la CC du Haut Béarn.

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas des **Pyrénées -Atlantiques**, retenons que :

- Le département des Pyrénées-Atlantiques présente **un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national mais plus élevé qu'à l'échelle régionale** (13 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- Le département bénéficie d'une **action locale dynamique sur la médiation numérique** grâce à un réseau riche d'acteurs **présents sur l'ensemble des intercommunalités** mais qui reste **parfois inégalement répartie** et pas toujours de façon cohérente avec les besoins identifiés.
- **La fragilité numérique potentielle est diffuse** dans le département.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les communes connaissant des fragilités numériques importantes

Groupe 1 - présentent dans l'ensemble des EPCI, principalement aux extrémités du département et dans la CA Pau Béarn Pyrénées

Ces communes accueillent le plus de populations en fragilité numérique potentielle. L'intensité de celles-ci est variable selon les territoires mais peut parfois être très élevée. Le profil de ces populations est donc divers et peut être constitué de ménages âgés, de population rurales ou de bénéficiaires des minima sociaux. Signalons que ces intercommunalités ne sont pas homogènes dans leur composition et que l'on peut y trouver des communes accueillant beaucoup de ménages avec des fragilités potentielles importantes tout comme des communes dont les habitants sont faiblement exposés à ces mêmes fragilités.

Les communes peu ou pas exposées à la fragilité vis-à-vis du numérique

Groupe 2 – présentent dans l'ensemble des EPCI, plus au cœur du département et dans les CC du Nord Est Béarn et du Pays de Nay

Les caractéristiques de ces publics, souvent des ménages aisés, propriétaires, actifs, les exposent a priori peu au risque de rupture vis-à-vis du numérique. Cela ne veut pas dire que ces risques n'existent pas, mais qu'ils sont moindres par rapport à d'autres territoires aux profils de population différents.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre une faiblesse relative de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département si on la ramène au nombre d'habitant mais témoigne par ailleurs de l'investissement des acteurs des Pyrénées-Atlantiques de cibler cette offre au plus près des territoires les plus fragiles.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), **on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.**

Plusieurs points sont à retenir :

- En proportion de sa population, **l'offre est moins élevée qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine alors que l'indice de rupture face au numérique y est légèrement plus élevé.**
- Cependant, **la répartition de l'offre est marquée par plusieurs points importants :**
 - L'offre est globalement présente dans les communes au sein desquelles la fragilité numérique est importante témoignant d'une **adéquation relative entre la localisation de l'offre et les besoins repérés.**
 - Toutefois, **des zones dénuées d'accompagnement** vis-à-vis du numérique existent dans le territoire dont certaines communes où la population présente des risques potentiels vis-à-vis du numérique.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- **L'offre apparaît en adéquation avec les territoires fragiles mais le ciblage géographique doit s'accompagner d'un ciblage du contenu de l'offre afin de répondre à des caractéristiques locales parfois marquées** (sureprésentation de la population immigrée dans la CC de Pau, progression des personnes seules par exemple) alors que l'offre est tout de même inférieure en proportion à la moyenne régionale ?
 - *Comment identifier ces besoins et parvenir à développer des offres répondant à leur diversité ?*
 - *L'offre existante est-elle adaptée aux besoins du territoire ?*
 - *L'offre existante est-elle bien fréquentée par les publics qui en auraient besoin ? Est-elle identifiée ?*
 - *Comment travailler à déployer une offre pérenne en réponse à ces besoins ?*
 - *Comment identifier et essayer les bonnes pratiques à l'œuvre en la matière ?*

- **Les zones de fragilités sont présentes de façon diffuse sur le territoire.** Il convient de se questionner sur les complémentarités possibles des offres existantes ou le développement de la polyvalence des lieux ressources afin de proposer à tous, quelque soit le lieu de vie, des parcours d'accompagnement adaptés pour tendre vers l'autonomie.
 - *Comment accroître l'offre d'accès et de formation à l'outil numérique ?*
 - *Comment travailler à « faire venir » les habitants vers les offres existantes et qui peuvent être éloignés géographiquement des structures existantes ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

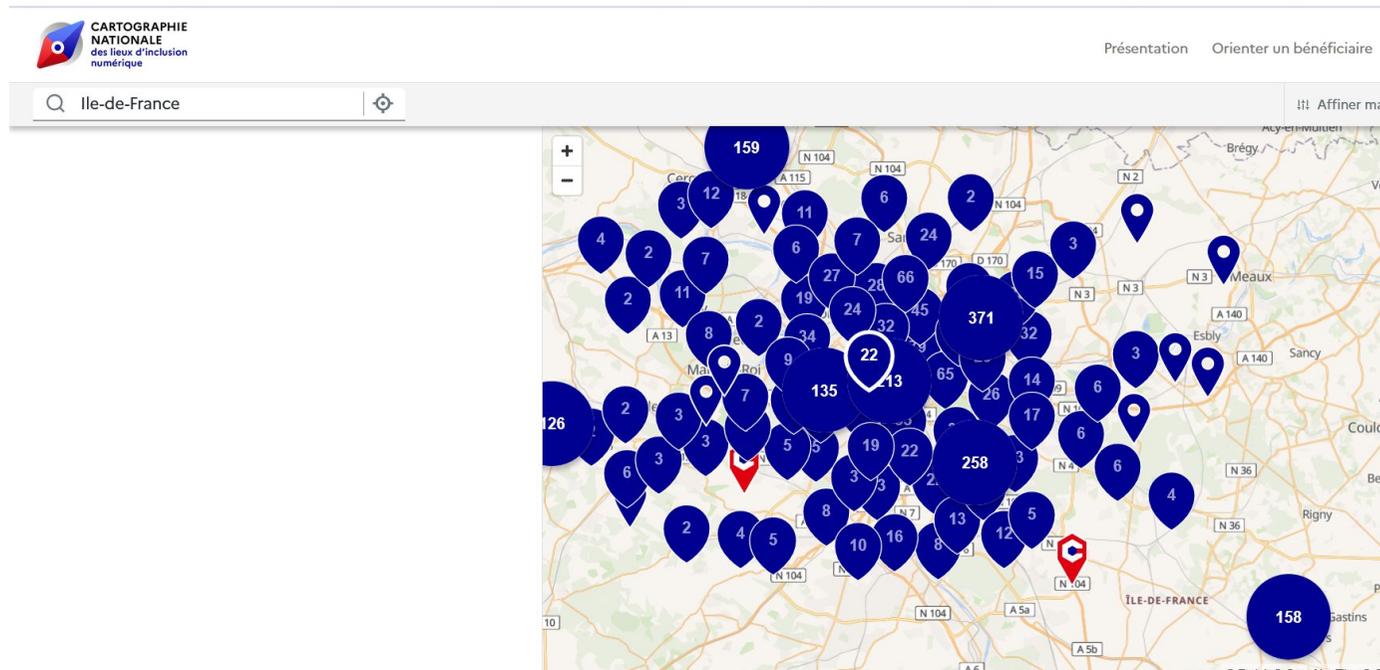
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain